

N° 3101 – JUIN 2021

jeune **afrrique**

www.jeuneafrique.com

NOUVELLE
FORMULE ENRICHIE

HOMMAGE

Béchir Ben Yahmed

1928-2021

Une histoire
africaine

RD CONGO

Le grand tournant

Spécial 36 pages

LES
500
PREMIÈRES
ENTREPRISES
AFRICAINES

22^e ÉDITION

PAUL KAGAME

« Le Rwanda n'est pas une monarchie »

Famille, Mapping Report, France,
droits de l'homme, Centrafrique, Burundi, Ouganda...
Une interview exclusive du chef de l'État.

Algérie 420 DA • Allemagne 9 € • Belgique 9 €
Canada A 12,99 \$ CAN • Espagne 9 € • France 7,90 €
Grèce 9 € • DOM 9 € • Italie 9 € • Maroc 30 MAD
Pays-Bas 9,20 € • Portugal continental 9 € • RD Congo 10 USD
Suisse 15 CHF • Tunisie 8 TND • TOM 1 000 XPF
Zone CFA 4800 F CFA • ISSN 1950-1285

M 01936-3101-F-7,90 €-RD



Politique

À l'hôtel Peninsula,
à Paris, le 18 mai.

INTERVIEW

PAUL KAGAME

« Le Rwanda n'est pas
une monarchie »

Famille, « Mapping Report », France, droits de l'homme, Centrafrique, Burundi, Ouganda... Le chef de l'État rwandais livre ses vérités.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS SOUDAN ET ROMAIN GRAS

Tchad Tout reste à frères

Côte d'Ivoire Adama Bictogo, un homme au cœur du pouvoir

Tribune Caporaliser les juges est une fausse bonne idée

CPI Karim Khan, une trajectoire africaine

Sénégal Antoine Diome, le « sniper » de Macky Sall

Maroc Le retour « surprise » d'Ilyas El Omari

Tunisie Il court, il court le corona

Algérie Vers une Assemblée new-look



VINCENT FOURNIER POUR JA

« **C**ette fois, je descends dans un hôtel parisien sans risque de voir la police frapper à ma porte ! » C'est avec le sourire et le rappel d'une anecdote trentenaire que Paul Kagame accueille JA dans un salon du Peninsula, en marge du sommet sur les économies africaines, dont il est l'un des hôtes de marque. De passage en France un jour de septembre 1991, après avoir été reçu au Quai d'Orsay, celui qui était alors le chef d'un front de rébellion en lutte contre le pouvoir en place à Kigali était brusquement interpellé à l'aube dans sa chambre d'hôtel, mis en joue et conduit en un lieu inconnu où il sera interrogé pendant vingt-quatre heures avant d'être relâché. S'il n'a rien oublié de ces moments, ni du rôle plus que trouble joué par l'exécutif français avant, pendant et après le génocide des Tutsi, le président rwandais ne se fait guère prier pour reconnaître que tout ou presque a changé dans les relations entre Paris et Kigali. Avec plus de pragmatisme que de sentiment – ce n'est pas le genre de la maison – et une conscience aiguë que, puisque, en la matière, tout procède des rapports de force, rien n'est irréversible, ce chef d'un État que les aléas tragiques de l'Histoire ont fait beaucoup plus grand que sa taille, s'affiche désormais sans réticence aux côtés de son nouvel ami Emmanuel Macron. Aux yeux duquel il n'est rien de moins qu'un *role model* pour le continent africain.

C'est donc un président de 63 ans rasséréné qui nous reçoit. Libertés publiques et individuelles, démocratie, affaire Rusesabagina, relations avec les voisins, intervention en Centrafrique : ce ne sont pourtant pas les sujets de polémique qui manquent et qui tous se concentrent autour d'une personnalité qui semble les aimer, tant il est vrai que, avec lui, c'est *love him or hate him* – on l'adore ou on le déteste.

Paul Kagame répond à sa manière, tranchante ou allusive, c'est selon. Mais il répond toujours.

NDLR : cet entretien a été recueilli le 18 mai à Paris et complété au téléphone depuis Kigali.

Jeune Afrique : Les rapports Muse et Duclert concluent tous les deux à une responsabilité « lourde » de la France mais écartent l'accusation de complicité. La vérité a-t-elle enfin été dite, et toutes les responsabilités ont-elles été établies dans ce dossier ?

Paul Kagame : Ces deux rapports étaient très importants pour les relations entre nos deux pays. Mais il y a différents aspects.

Tout d'abord, je ne sais pas ce que la formule « toutes les responsabilités établies » signifie pour vous. On ne peut pas tout balayer d'un coup. Chaque responsabilité a une importance cruciale. Ensuite, les deux rapports n'arrivent pas à la même conclusion. Le nôtre n'écarte pas la notion de complicité, il soulève juste des questions qui, si elles sont approfondies, aboutiraient à cette conclusion.



EMMANUEL MACRON A TRACÉ UN CHEMIN TRÈS CLAIR POUR FAIRE AVANCER LA RELATION AVEC LE RWANDA. IL FALLAIT DU COURAGE. IL A EU CE COURAGE.



Personnellement, je m'en tiens à ce qui a été établi de manière très claire dans ces deux rapports, à savoir la notion de lourde responsabilité. Qu'il y ait eu complicité ou non, nous laissons cela à l'interprétation de chacun.

Je pense que, malgré de légères divergences dans leurs conclusions, ces rapports posent des bases solides pour bâtir une meilleure relation entre nos deux pays. Aujourd'hui, nous avons fait 85 % à 90 % du travail pour normaliser les choses, et je ne pense pas qu'il faille perdre du temps sur les 10 % ou 15 % restants. Nous allons construire à partir de ce

que nous avons accompli et passer à autre chose.

Lors de votre visite à Paris, vous avez reçu une délégation de militaires français ainsi qu'un diplomate impliqués dans les affaires rwandaises entre 1990 et 1994. Qui a pris cette initiative et qu'en attendiez-vous ?

C'est venu spontanément lors de nos échanges avec nos homologues français, ainsi qu'avec Vincent Duclert, le président de la commission française. Cette proposition de rencontre m'a ensuite été soumise, et je n'avais pas de raison de la refuser. C'était une occasion de démontrer que nous pouvons mettre ce passé derrière nous. Si nous pouvons profiter de cette occasion pour tirer des leçons de ce passé commun, alors tant mieux.

Par ailleurs, les personnalités concernées par ce rendez-vous ne figuraient pas, selon moi, parmi les officiers controversés qui étaient en fonction pendant le génocide. Ils se sont retrouvés coincés au milieu de tout ça. Ça ne me posait donc pas de problème d'échanger quelques moments avec eux, de partager nos expériences. Je leur ai raconté la mienne, ils m'ont raconté la leur. Ça nous permet d'avancer.

Cela signifie que pour vous la responsabilité de la France pendant le génocide est plus politique que militaire ?

C'est délicat de séparer le politique du militaire. C'est le cas dans n'importe quel pays, d'ailleurs. Le militaire agit la plupart du temps sur ordre du politique. Mais ils peuvent aussi agir aussi selon leur propre compréhension de la mission qu'ils sont censés accomplir ou des intérêts qu'ils croient servir. La frontière entre les deux est très fine.

En tant que commandant de l'APR, puis comme président du Rwanda, vous avez eu à côtoyer cinq présidents français. Vos relations avec ces homologues ont connu des hauts et des bas. Le mandat d'Emmanuel Macron marque-t-il un tournant définitif ?

Paul Kagame avec les généraux français de Stabenrath (à g.) et Varret, anciens de l'opération Turquoise au Rwanda, le 18 mai, à Paris.



PAUL KAGAME FLICKR

C'est un tournant crucial. Pour être tout à fait honnête, nous avons eu des échanges constructifs avec Nicolas Sarkozy. Je me souviens que, lorsqu'il était à la moitié de son mandat, nous nous étions rencontrés à New York. C'était la première fois que nous échangeions. Nous nous étions regardés dans les yeux et nous avons parlé de la difficile relation entre nos deux pays, de cette histoire très compliquée. Il était ensuite venu à Kigali, en février 2010, et nous avons visité le Mémorial du génocide ensemble. C'était une petite éclaircie dans la relation entre la France et le Rwanda, dans laquelle il a joué un rôle important. Malheureusement, ce début de rapprochement n'a jamais été mené à son terme. Lorsqu'il a été élu, Emmanuel Macron a tracé un chemin très clair pour faire avancer la relation entre le Rwanda et la France. C'est ce qui a rendu possible l'établissement de la commission Duclert, dont les conclusions ont rencontré les nôtres. C'est aussi ce qui ouvre la voie à la poursuite du rapprochement.

Il faut du courage pour entamer ce genre de processus. Les gens courageux ne sont pas seulement ceux qui sont sur le champ de bataille. Ce sont aussi ceux qui prennent des décisions

qui vont à l'encontre de ce que d'autres attendent d'eux, des décisions qui les exposent. Emmanuel Macron a eu ce courage.

Malgré ce rapprochement, seulement trois personnes ont été jugées en France pour des faits liés au génocide, et la justice française refuse toujours d'extrader les autres mis en accusation. S'agit-il d'un manque de volonté politique ?

Avec le temps, j'ai appris que ces choses-là nécessitent forcément d'avoir de la volonté politique. Vous avez beau avoir tous les outils à votre disposition, ça demande de prendre des risques. Si les gens sont prêts à les prendre, par conviction, je pense que beaucoup de choses pourront être réalisées.

On fait avec ce que l'on a pour le moment. Je pense que l'aspect politique de notre relation, sur lequel nous pouvons agir, avance bien. Ce qui relève du domaine judiciaire, et qui se confond très souvent avec le politique, reste pour le moment dans une zone grise. Quand nous aurons tourné la page du rapprochement politique, qui demeure la plus importante, peut-être que nous nous

pencherons sur ce problème-là. Nous avançons étape par étape, et j'ai bon espoir que nous arriverons in fine à régler le reste des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Beaucoup de grands médias, de nombreuses ONG et, plus récemment, le conseil des droits de l'homme de l'ONU dénoncent l'absence de libertés au Rwanda, qu'il s'agisse des libertés politiques ou de la liberté d'expression, ainsi que les détentions arbitraires... Que répondez-vous à ces accusations et comment expliquez-vous leur récurrence ?

Que voulez-vous que je réponde ? C'est comme un disque rayé qui ne cesse de se répéter. Le Rwanda y est habitué depuis vingt-sept ans. Parfois, je me dis que ce qui l'explique est soit que ces personnes sont trop paresseuses pour voir la réalité des choses sur le terrain, soit qu'il s'agit là de l'effet d'une certaine forme de culpabilité. Car ce qui s'est passé au Rwanda pendant le génocide n'implique pas que les Rwandais. Un nombre important d'acteurs, et notamment des pays riches et puissants, ont joué un rôle pendant cette période, mais ils refusent d'en être

tenus pour responsables. Il est donc nécessaire pour eux de renverser les responsabilités en accusant les autorités rwandaises d'être la source des problèmes du Rwanda. C'est une forme de racisme et de mépris qui a commencé pendant le génocide, quand une partie de la population était systématique assassinée.

À l'époque, l'ONU voyait juste cela comme de pauvres Africains qui s'entretuaient. Les Hutu tuaient les Tutsi et vice-versa. Ils n'appelaient même pas cela un génocide. La responsabilité d'acteurs extérieurs, qui avaient choisi leur camp, pour certains le camp de ceux qui avaient organisé ces massacres, était déjà ignorée à l'époque. Selon leur lecture de la situation, nous n'étions plus des Rwandais mais des envahisseurs anglophones venus d'Ouganda qui voulaient prendre le pouvoir dans leur pré carré francophone.

Tout cela a façonné la lecture de la situation que l'on voit aujourd'hui au sein de ces ONG aux États-Unis, au Canada ou en Europe. Ils agissent en fonction des intérêts de leur pays. Aujourd'hui, on considère comme acquis que les pays développés ne

font de mal à personne. Ils veulent juste sauver les pays africains.

Mais comment expliquer ces réactions qui vous visent vous personnellement, souvent de manière passionnée ?

C'est vrai, on nous attaque quotidiennement, que ce soit moi ou le Front patriotique rwandais. Pourtant, vous avez des gens qui sont en France, en Grande-Bretagne, en Belgique, dont certains sont des meurtriers qui ont tué en 1994, pendant le génocide. Dans la plupart des cas, nous avons des difficultés à les amener devant la justice. Qu'ils soient jugés innocents ou coupables est l'affaire de la justice, mais ces pays-là ne les jugent même pas, ils les protègent. Certains aimeraient sans doute même voir ces personnes revenir au pouvoir au Rwanda pour gérer le pays. C'est cynique, mais nous vivons avec.

La journaliste britannique Michela Wrong a publié au début de l'année *Do Not Disturb*, un livre qui a eu un certain écho médiatique et qui critique très sévèrement la trajectoire de votre

parti, le FPR, et celle de votre régime. L'avez-vous lu ?

Je n'ai pas besoin de lire ces bêtises. Mais je souhaite que les gens le lisent et se fassent leur propre opinion. Le but de ce livre n'est que de détruire ce que nous avons construit. Mais la vérité devient de plus en plus difficile à déformer. Ils ont beau nous attaquer de tous les côtés, ils voient quand même un pays qui émerge de la destruction. Ce sont des faits indéniables.

Le cas de l'opposant Paul Rusesabagina, qui a été arrêté en août 2020 et qui est jugé en ce moment à Kigali, a beaucoup fait réagir la communauté internationale. Que répondre à ceux qui disent qu'il a été kidnappé ?

Il y a deux aspects bien distincts dans cette affaire. Le premier, c'est le processus qui a mené Rusesabagina à Kigali. Le second, c'est de savoir si Rusesabagina est coupable ou non. Il faut arrêter de mélanger les deux.

S'il était établi qu'il a été arrêté de manière illégale, alors il serait possible d'argumenter sur ce point, d'en faire une procédure à part et d'en



PAUL KAGAME FLICKR

Avec le président de la RD Congo, Félix Tshisekedi, à la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2019.

débattre. Mais si, d'un autre côté, quelqu'un vous dit que ce même Rusesabagina appartient depuis plusieurs années à un groupe terroriste qui attaque le Rwanda, que c'est étayé par des preuves qui sont présentées en ce moment même devant une cour de justice, ça ne peut pas être ignoré. Il existe même des déclarations où il se vante d'être le leader de l'un de ces groupes qui agissent en RD Congo ou au Burundi. Si les États-Unis ou la Belgique, où il vivait depuis plusieurs

Après cinq années de tension, la normalisation semble en bonne voie avec le Burundi. Qu'est-ce qui a permis cette nouvelle approche ?

Peut-être que le changement de gouvernement a joué. Ou peut-être que le temps a aussi poussé les dirigeants burundais à se poser les bonnes questions. Pourquoi poursuivre dans cette voie ? Pourquoi continuer à alimenter ces tensions alors qu'une relation apaisée nous

Nous savons que ces putschistes présumés sont là parce que certains d'entre eux sont passés par le Rwanda avant de se rendre en Europe. Cela inclut des hauts gradés de l'armée, des députés, des ministres... Ces gens qui n'avaient nulle part où aller sont aujourd'hui traités comme des réfugiés.

Nous avons dit aux Burundais et à l'ONU : si vous voulez ces personnes, nous vous les donnerons. Si vous voulez venir les chercher vous-mêmes pour les ramener, nous vous les remettrons aussi. Mais cela deviendra votre problème. En ce qui nous concerne, nous ne pouvons pas livrer unilatéralement des gens qui sont venus trouver refuge chez nous. Ce que nous pouvons en revanche garantir, c'est que, aussi longtemps qu'elles seront là, aucune de ces personnes ne pourra s'organiser à partir de notre territoire pour attaquer le Burundi. Maintenant, si quelqu'un veut nous les reprendre pour les remettre au Burundi, alors il en assumera les conséquences. Nous l'avons dit aux Burundais. Que veulent-ils de plus ?

À l'inverse, malgré un début de médiation prometteur, la situation ne s'améliore pas avec l'Ouganda. Avez-vous perdu confiance en Yoweri Museveni ?

Cette histoire ne se résume pas à une question de confiance entre Museveni et moi. Ça dure depuis longtemps, peut-être depuis plus de vingt ans. Je ne suis jamais très à l'aise quand il s'agit d'évoquer ce sujet, mais je le résume ainsi : pour nous, il n'est pas acceptable d'être le subordonné de qui que ce soit. Nous n'acceptons pas d'être contrôlés ni utilisés. Nous sommes un petit pays, mais nous sommes trop grands pour cela. Le problème entre nous deux est là. Si vous arrivez à lire entre les lignes, vous pouvez comprendre ce que je veux dire. Dans cette relation, il ne peut pas y avoir un « grand frère » qui dit à l'autre « fais ci ou fais ça ». Nous avons un pays à gérer. Si un voisin veut s'en prendre à notre souveraineté, nous déstabiliser avec des groupes armés, nous ne pouvons pas l'accepter.



LA RD CONGO ET NOUS AVONS CONNU DES TRAGÉDIES. NOUS NE LES SURMONTERONS QU'EN TRAVAILLANT ENSEMBLE. NUL BESOIN POUR CELA DES PSEUDO-EXPERTS DE L'ONU OU D'AILLEURS.



années, avaient voulu engager des poursuites pour ces faits-là, nous leur aurions fourni les mêmes preuves.

Parce qu'il aurait prétendument été arrêté de manière « illégale », il devrait s'en sortir, alors que ce groupe terroriste a tué des gens au Rwanda ? Je préférerais que les deux affaires soient traitées séparément. Que ceux qui le veulent prouvent qu'il a été illégalement arrêté. Si une affaire est ouverte, très bien, nous argumenterons. Mais il faut aussi le juger pour ce dont il est suspecté au Rwanda. S'il est innocent, il sera libéré. S'il est coupable, il en paiera le prix.

Si des gens pensent qu'il a été arrêté parce qu'il est un héros, statut qui lui a été accordé grâce à un film qui au départ devait être un film de fiction, cela démontre leur niveau de paresse.

Mais confirmez-vous la version selon laquelle il a été piégé lors d'un voyage entre les États-Unis et Dubaï par un pasteur burundais qui, en collaboration avec les services rwandais, a rendu possible son arrivée à Kigali ?

Qu'est-ce que j'ai à voir avec un pasteur qui côtoie Rusesabagina, qui lui a menti et l'a convaincu d'aller au Burundi ? Qu'est-ce que ça a à voir avec les faits qui lui sont reprochés ?

serait plus bénéfique qu'un conflit ?

Cela signifie que vous ne considérez plus le Burundi comme une menace potentielle ?

Non, ce n'est pas ce que je veux dire. Quand un voisin est une source de tension pour votre pays, vous essayez de gérer ce problème, mais aussi ce qui se cache derrière. Si quelqu'un soutient l'un de mes ennemis, alors cela signifie que j'ai deux problèmes à gérer. Celui qui traverse la frontière pour m'attaquer et celui qui, dans l'ombre, le soutient.

Les autorités burundaises réclament l'extradition des présumés putschistes qui ont participé à la tentative de coup d'État et qui se seraient réfugiés au Rwanda. Avez-vous l'intention de le faire ?

Les gens ne se focalisent que sur un aspect de nos problèmes. Il y a des gens ici en France, plus encore en Belgique, d'autres en Scandinavie, qui ont fait partie de ce groupe de putschistes au Burundi. Le gouvernement burundais n'a pas demandé à ces pays de les extraditer et n'a certainement pas conditionné son rapprochement avec ces pays à ces demandes.

Votre relation avec Félix Tshisekedi est indéniablement meilleure que celle que vous entreteniez avec Joseph Kabila. Repose-t-elle sur des fondations plus solides ?

Je crois qu'il n'était pas très difficile de mieux faire qu'à l'époque de la précédente administration congolaise. Nous avons tout fait pour améliorer les choses avec Kabila, ça n'a jamais abouti. Avec lui, ça marchait quelques jours ou quelques semaines, puis, au bout d'un mois ou deux, nous avions à nouveau des problèmes. Il en a été ainsi pendant des années. Aujourd'hui, il y a l'espoir de voir la situation s'améliorer sur le terrain. Si on s'écoute mutuellement, surtout en tant que voisins avec une histoire commune comme la nôtre, bonne et mauvaise à la fois, cela permet de mieux nous protéger des deux côtés. C'est ce qui se passe aujourd'hui.

L'état de siège décrété de l'autre côté de la frontière, dans le Nord-Kivu, suffira-t-il à mettre fin aux groupes armés ?

Cela pourrait ne pas être suffisant et il y aura, je pense, d'autres décisions à prendre. Ce n'est certes pas un problème facile à résoudre, puisque cela dure depuis plus de vingt-cinq ans et que cela concerne plusieurs voisins, dont le Rwanda. Certains sont amis, d'autres sont ennemis. Résoudre cette situation prend du temps, mais c'est un bon point de départ. Les activités terroristes dans cette partie du pays ont augmenté, il fallait faire quelque chose. Ce n'est pas une fin en soi, c'est une étape sur laquelle il faudra bâtir.

Le Prix Nobel de la paix Denis Mukwege mène une campagne en faveur de la création d'un tribunal pénal international sur

les crimes commis au Congo, sur la base du « Mapping Report » de l'ONU. Pourquoi vous opposer à cette démarche ?

Je ne sais pas si vous avez étudié le « Mapping Report ». Ce rapport a vu le jour pour donner de la crédibilité à l'idée du double génocide, une théorie qui transforme les victimes en bourreaux. Un rapport comme celui-ci aurait dû montrer la perpétration de crimes par d'autres parties que le Rwanda. Les gens qui sont derrière tout cela financent Mukwege. Cela fait partie de ce nouveau récit d'ONG, de ce nouveau narratif autour de ces événements. Cela n'enlève rien aux bonnes choses que le docteur Mukwege a faites en soignant ces femmes qui ont été violées.

Vous estimez que le docteur Mukwege est manipulé ?

J'ai dit ce que j'avais à dire. Tirez-en vos propres conclusions.

Dans une récente interview, le président Tshisekedi a déclaré que ce « Mapping Report » avait été rédigé par des experts « objectifs » de l'ONU, et que cela serait de votre part une « attitude positive » que de « collaborer » avec la justice sur ce qui s'est passé en RD Congo pendant ces années. Quelle est votre réaction ?

Le président Tshisekedi a le droit de croire aux experts, et moi de ne pas leur faire confiance. Nous sommes légitimes, chacun pour des raisons différentes, à avoir nos propres opinions, et il ne devrait pas y avoir de querelle sur ce sujet. Le temps fera son effet. Nos deux pays ont connu des tragédies, et nous ne pouvons les surmonter qu'en travaillant ensemble. Cette souffrance a perduré et nous pouvons contribuer à y mettre fin. Mais les experts de l'ONU



PAUL KAGAME/FLICKR

ou d'ailleurs ne nous seront pas utiles pour y parvenir.

De nombreuses personnes sont mortes au Rwanda et au Congo, il n'y a aucun doute là-dessus. Mais là où les experts font plus de politique qu'autre chose, c'est lorsqu'il s'agit de dire qui, quoi et comment. J'ai été dans cette situation depuis suffisamment longtemps, et cela a renforcé mon scepticisme à l'égard de ces pseudo-experts. Le fait est que mon pays et la RD Congo ont beaucoup souffert ensemble. Il y a eu trop de morts. Nous ne pouvons pas renoncer à rechercher la paix, la sécurité et même la justice. Mais la justice est justement l'objectif le plus difficile à atteindre. Cela ne se fera pas grâce à des experts. J'ai parlé du Mapping Report tant de fois dans le contexte de nos relations avec la RD Congo ! C'est donc la dernière fois que je m'adresse à des journalistes sur ce sujet, surtout quand certains n'ont pas d'autres objectifs que d'envenimer la situation.

« **EN CE QUI CONCERNE MES ENFANTS, VOUS N'ENTENDREZ PAS CHEZ MOI LES DÉBORDEMENTS QUE L'ON PEUT CONSTATER DANS D'AUTRES PAYS ET QUI FONT LA UNE DE CERTAINS MÉDIAS.** »





Avec son épouse, Jeannette, et leurs enfants, Ivan, Ange, Ian et Brian (de g. à dr.), le 18 août 2017, à Kigali.

Vous avez des troupes engagées en Centrafrique dans la mission onusienne mais aussi à titre bilatéral. Pourquoi ce double engagement ?

Nous sommes allés en République centrafricaine pour servir dans le cadre de la mission onusienne. Nous avons été approchés par l'ONU dans ce but.

En Centrafrique, il y a des dynamiques compliquées : plusieurs groupes rebelles sont présents, certains se combattent entre eux, certains pays voisins sont impliqués et font partie du problème. De notre point de vue et compte tenu de notre propre expérience pendant le génocide, voir une telle situation se dégrader n'est pas acceptable. Il y a une force sur place qui est censée maintenir la paix, mais elle est pieds et poings liés, comme en 1994 au Rwanda. Par moments, les rebelles sont parfaitement libres de circuler ou de tirer sur les troupes de l'ONU.

Ce qui nous a amenés à nous poser la question : à quoi sert notre engagement sur place si c'est pour fuir dès que les rebelles arrivent ?

Du coup, la partie du contingent rwandais engagée à titre bilatéral combat aux côtés de contractuels russes souvent qualifiés de mercenaires. N'est-ce pas problématique ?

C'est faux, nous n'avons rien à voir avec les Russes. Nous ne travaillons pas ensemble. Mais ils sont là. Ce que je voulais dire, c'est que si les forces rwandaises engagées dans le cadre de notre accord bilatéral n'avaient pas été là, les élections en Centrafrique n'auraient pas eu lieu, c'est une certitude, tout le monde vous le dira. Nous avons envoyé nos troupes pour deux raisons. Premièrement pour protéger nos contingents onusiens, qui avaient les mains liées. Deuxièmement pour protéger l'intégrité du pays et faire en sorte que les élections que le

gouvernement voulait puissent se tenir. C'est pour cela que nous affrontons les rebelles avec nos troupes qui ne sont pas au sein de la Minusca.

Votre fils Ivan a été nommé il y a un an au conseil d'administration du Rwanda Development Board (RDB). Votre fille, Ange, a des activités philanthropiques et occupe, pour certains, un rôle de conseiller officieux. Préparez-vous vos enfants à jouer un rôle politique au Rwanda ?

Non. D'abord, le RDB ne fait pas de politique. C'est une agence qui se charge d'attirer des investissements au Rwanda, et fait le lien entre le gouvernement et le secteur privé. C'est tout. Ensuite, mon fils n'est pas le président du RDB, il est simplement membre de son conseil d'administration. Il vit aux États-Unis, où il a étudié, et ne vient que deux ou trois fois par an, lorsque le bureau du RDB le lui demande.

Ne craignez-vous pas d'être accusé de népotisme ?

Si j'étais dans cette logique, mon fils serait président du RDB ou ministre. On peut donc au minimum m'accorder le bénéfice du doute. Ma fille s'est mariée, elle vit au Rwanda. Elle a jugé plus simple de travailler avec moi plutôt que d'être nommée quelque part où elle serait sans doute traitée différemment en fonction de son statut de fille du président. Là, elle est dans une équipe de neuf personnes qu'elle ne dirige pas, elle s'implique juste dans les domaines qui sont les siens, dans un aspect technique. Elle n'a pas d'autorité sur ce groupe.

C'est une situation qui n'est pas évidente à gérer, j'en conviens. Je ne peux pas trop prendre mes distances avec mes enfants. Si j'implique trop mes enfants, on me reprochera de leur accorder des privilèges. Dans le cas inverse, les tenir éloignés du pays reviendrait à nier leur droit en tant que citoyens rwandais. C'est un dilemme, alors nous recherchons quelque chose entre les deux. Mais vous n'entendrez pas ici les débordements que l'on peut constater dans d'autres pays et qui font la une de certains journaux. Le Rwanda n'est pas une monarchie. ●